

CALL FOR PAPERS - Dossier thématique / Special Issue Tsantsa 25/ 2020

Le champ pénal et ses hybridations « en actes » : institutions et expériences des publics

*

The penal field and its hybridisations “in action”: institutions and individual experiences

*

Das Feld des Strafrechts und seine Hybridisierungen in Praxis: Institutionen und Erfahrungen Betroffener

Dossier thématique dirigé par / Special issue coordinated by Géraldine Bugnon, Arnaud Frauenfelder, Armelle Weil, Franz Schultheis

Délai pour soumettre les propositions/ Deadline call for papers: 02.12.2018

Hinweis: Tsantsa publiziert in Deutsch, Französisch und Englisch. Beiträge können in einer der drei Sprachen eingereicht werden.

For your information: Tsantsa publishes in English, French, and German. You are invited to submit your proposal in one of the three languages.

Pour information: Tsantsa publie en français, en allemand et en anglais. Vous êtes invité·e·s à proposer des articles dans une des trois langues.

[Français]

Le champ pénal connaît, en Suisse comme dans les autres pays occidentaux, des mutations importantes depuis les années 1980. Le recul de l'Etat social coïncide en effet avec le renforcement de l'Etat pénal doublé d'un Etat libéral qui d'un côté substitue à la protection sociale une attente de *responsabilisation* à l'égard des individus et, de l'autre, transforme l'appareil répressif en puisant dans le discours des droits humains (Fassin et al. 2013).

Ces mutations ont complexifié les dynamiques du champ pénal. D'un côté, contrairement aux prévisions de Michel Foucault, les prisons ne se sont pas vidées – au contraire, les taux d'incarcération augmentent dans la plupart des pays occidentaux, signe d'un tournant punitif (Garland 2001). Paradoxalement on assiste aussi à des formes d'humanisation des conditions de détention, avec l'avènement de nouveaux droits sociaux et de garanties juridiques pour les détenus (Frauenfelder, Nada, et Bugnon 2018). De l'autre côté, on constate la multiplication des *dispositifs alternatifs à l'enfermement* (bracelet électronique, suivi en milieu ouvert, médiation pénale, etc.), censés venir répondre au problème de la surpopulation carcérale, des coûts élevés engendrés par la détention et offrir un traitement plus digne et plus propice à la réinsertion des individus condamnés. Or, ces dispositifs de prise en charge *hors les murs* combinent de manière paradigmatique les logiques sociales et pénales – entre protection, surveillance et répression – et tendent à transférer la responsabilité de leur succès sur les individus pris en charge (Bugnon 2017; Devresse 2012).

Si le diagnostic d'un *continuum socio-pénal* est souvent avancé dans les recherches en sciences sociales, les manifestations concrètes des processus d'hybridation des politiques pénales et sociales demeurent moins documentées tant du côté des agents institutionnels qui les mettent en œuvre que des individus pouvant être soumis à la contrainte des institutions pénales. Documenter ces processus nous semble important dans la mesure où les recherches ont eu tendance à privilégier une approche internaliste et segmentée : d'une part, les institutions pénales ont le plus souvent été analysées indépendamment les unes des autres ; d'autre part, les enquêtes ont souvent été menées à l'intérieur des institutions, en se focalisant sur leurs agents ou leurs publics sans réinscrire les agents dans la chaîne pénale composée d'acteurs du social, de l'éducation et de la

santé. Plus généralement, le champ pénal reste un angle mort de la recherche en sciences sociales en Suisse, comparé à d'autres pays voisins.

Sur le plan théorique, ce numéro spécial s'inscrit dans le cadre du renouveau des approches ethnographiques de l'Etat « par le bas » où se combinent, sous des formes heuristiques, perspectives interactionnistes et structurelles soucieuses de resituer les institutions et les acteurs « agissant » au sein des rapports sociaux et de pouvoir dans lesquelles ils s'encastrent. Situé au carrefour d'analyse des problèmes sociaux, des institutions pénales et de la déviance, ce numéro entend explorer comment ces hybridations de l'Etat pénal et de l'Etat social transforment les institutions pénales – dans le système pénal pour majeurs comme pour mineurs – ainsi que l'impact de ces hybridations sur les formes de contrôle pénal déployé par les dispositifs d'encadrement. Cette perspective soulève les questions suivantes :

Comment se recomposent au sein du système pénal les territoires d'action des professionnel-le-s issus du champ social, pénal et de la santé ? Avec quels conflits de juridiction (Abbott 1988) et quels effets sur les modalités du contrôle pénal exercé ?

De quelle manière le champ pénal contribue-t-il aujourd'hui à la construction et au traitement des questions sociales ? Que produit le traitement pénal des questions sanitaires et sociales, notamment en termes d'accès aux droits sociaux pour les justiciables ? Comment certains acteurs professionnels ou associatifs s'emparent-ils du droit pour apporter des soins, construire un projet d'insertion, accompagner des publics en difficultés ?

Qui est contrôlé-e, jugé-e, protégé-e et/ou puni-e ? A la suite des recherches ayant démontré la gestion différentielle des illégalismes (Foucault 1975), il s'agira également d'interroger l'hétérogénéité des contraintes exercées par le champ pénal selon les catégories de population. Comment les justiciables ou leurs proches parviennent-elles-ils (ou pas) à faire valoir leurs droits face aux institutions pénales ? Comment l'application des normes pénales participe-t-elle de la (re)production des rapports sociaux ou de la redistribution des ressources (Cicourel 1968) ?

Enfin, comment les publics vivent le traitement pénal dont elles et ils sont la cible, et les formes de contrôle qui en résultent ? Dans quelle mesure cette expérience influence leur trajectoire de vie en général et la représentation qu'elles et ils se font de la justice pénale ?

Les auteur-e-s sont invité-e-s à soumettre des propositions (en français, anglais ou allemand) qui explorent les diverses relations entre logique pénale et sociale au sein du champ pénal en se référant à différentes perspectives en sciences sociales (ex. de la déviance, du travail/des professions, de la régulation). Nous privilégierons des contributions empiriques utilisant un dispositif de recherche ethnographique conséquent, portant sur des terrains d'enquête situés tant en Suisse que dans d'autres contextes nationaux. Les contributions de tout niveau analytique sont les bienvenues : micro (ex : analyses de carrières délinquantes et pénales), méso (ex. logiques organisationnelles, acteurs collectifs) ou macro (ex : politique pénale).

Les propositions sont attendues au plus tard pour le **2 décembre 2018**. Un résumé (de maximum 300 mots) développe les choix méthodologiques, le(s) terrain(s) d'enquête, ainsi que les liens avec la problématique soulevée dans le numéro thématique

Le résumé est à envoyer en copie aux adresses électroniques suivantes :

info@tsantsa.ch

arnaud.frauenfelder@hesge.ch

Calendrier :

Délai CFP : 2 décembre 2018

Envoi des manuscrits sous format word: mai 2019

Procédure d'évaluation : mai 2019-décembre 2019

Publication du dossier : mai 2020

[English]

Since the 1980s, the penal field has undergone significant transformations in Switzerland as in other Western countries. The contraction of the welfare state coincided with the reinforcement of the penal and liberal state, which at the same time replaces social protection with expectations of individual responsibility and transforms the repressive apparatus by drawing on human rights rhetoric (Fassin et al. 2013).

Due to these developments, the dynamics of the criminal justice system became ever more complex. Contrary to Michel Foucault's predictions, jails have not been emptied. Incarceration rates are increasing in most Western countries, indicating a shift towards punitive policies (Garland 2001). Simultaneously, we witness forms of humanisation regarding detention conditions, with the advent of new social rights and legal guarantees for detainees (Frauenfelder, Nada, and Bugnon 2018). As a further development, a multitude of alternative measures to incarceration (such as electronic bracelet, non-custodial sentences, mediation in criminal cases, etc.) are being implemented. They are expected to help reducing prison overcrowding and the high costs generated by detention, but also to offer a more dignified accompaniment which favours the reintegration of convicted individuals. These open sentences paradigmatically combine social and penal logics—a melding of protection, surveillance and repression—and tend to make sentenced individuals bear sole responsibility for the success (or failure) of the measure (Bugnon 2017; Devresse 2012).

While the diagnosis of a “social-criminal continuum” is often put forward in social sciences, concrete features of the penal and social policies hybridization processes remain less documented. This is the case both for institutional actors, as well as for individuals who may be subjected to penal coercion. It is important to document these processes, as research has tended to favour an internalistic and segmented approach. Penal institutions have been analysed, in vast majority, separately and independently. And research projects have often been conducted within institutions, focusing on their agents or users, without putting agents back into the penal chain, composed of social, educational and health professionals. More generally, the penal field remains a blind spot for social science research in Switzerland, compared to other neighbouring countries.

This special issue contributes to the ongoing theoretical renewal of ethnographic approaches in regards to State policies. Favouring a “bottom up” perspective, and emphasizing individuals' discourses and experiences, our approach combines heuristically interactionist and structural perspectives, in order to resituate institutions and individuals within the social and power relationships they are embedded in. At the crossroads of social problems, penal institutions and deviance studies, this special issue aims to explore how the hybridizations of the penal state and the social state transform judicial institutions—both in the juvenile and adult justice system—as well as the impact of these hybridizations on the forms of social control deployed by the penal chain. This perspective raises the following questions:

How do the different professionals (from the social, medical and penal field) negotiate their scope for action within the penal system? Which jurisdictional conflicts (Abbott 1988) emerge and how do they affect the modalities of penal control?

In what way does the penal field contribute to the construction and management of social issues? What effects does the penal management of health and social issues produce, in particular with regard to citizens' access to social rights? How do professional or associative actors appropriate law to provide care, build integration projects, or bring support to people facing difficulties?

Who is controlled, judged, protected and/or punished? In the light of research that has demonstrated the differential management of illegalisms (Foucault 1975), this special issue will also provide the opportunity to question the heterogeneity of legal coercion, enforced by the panel chain for each segment of the population. How do citizens or their relatives exercise their rights when facing penal institutions? How does the enactment of penal law participate in the (re)production of social relations or the redistribution of resources (Cicourel 1968)?

Finally, how do individuals experience the penal treatment they are subjected to, and the resulting forms of control? To what extent does this experience influence their overall life trajectory and their perception of penal justice?

Authors are invited to submit proposals (in French, English or German) exploring the various relationships between penal and social logics within the penal field, by drawing on different perspectives in the social sciences (e.g. deviance, work/occupation, regulation). We will favour empirical contributions using a substantial ethnographic methodology, focusing on different national contexts. We welcome contributions from all analytical levels; micro (e.g. criminal and delinquent career analyses), meso (e.g. organisational logic, collective actors) or macro (e.g. penal policy and justice).

The abstract includes research question, methodological approach and fieldsite(s). You are invited to send your proposals of no longer than 300 words by **December 2nd 2018** to:

info@tsantsa.ch

arnaud.frauenfelder@hesge.ch

Timetable:

Deadline Cfp : December 2nd 2018

Deadline articles : May 2019

Review Process : May 2019-December 2019

Publication : May 2020

Références/ References

Abbott, Andrew. 1988. *The System of Professions. An essay on the division of expert labor*. University of Chicago Press.

Bugnon, Géraldine. 2017. « Un contrôle pénal négociable. Conformité, résistance et négociation dans les mesures en milieu ouvert pour mineurs délinquants au Brésil. » *Agora débats/jeunesses*, n° 77 (octobre): 80-92.

Cicourel, Aaron Victor. 1968. *The Social Organization of Juvenile Justice*. New York: Wiley. Traduit de l'américain par Samuel Bordreuil. 2018. *La justice des mineurs au quotidien de ses services*, Genève, Ed. ies.

Devresse, Marie-Sophie. 2012. « Investissement actif de la sanction et extension de la responsabilité ». *Déviance et société* 36 (3): 311–323.

Fassin, Didier, Yasmine Bouagga, Isabelle Coutant, Jean-Sébastien Eideliman, Fabrice Fernandez, Nicolas Fischer, Carolina Kobelinsky, Chowra Makaremi, Sarah Mazouz, et Sébastien Roux. 2013. *Juger, réprimer, accompagner: essai sur la morale de l'État*. Seuil.

Foucault, Michel. 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Gallimard.

Frauenfelder, Arnaud, Eva Nada, et Géraldine Bugnon. 2018. *Ce qu'enfermer des jeunes veut dire : Enquête dans un centre éducatif fermé*. Seismo. Genève et Zürich.

Garland, David. 2001. *The Culture of Control: Crime and Social Order in Contemporary Society*. Oxford University Press.